ENTERREMENTS DU MERCREDI 2 MARS 1910. — Mme Alphonse Calmeyn, née Marie Vandes-Buchten, trois heures, église Notre-Dame. — Mme Louis Declercq, née Victoire Hautteuet, neuf heures, église du Très-Saint-Rédempteur.

CROIX

CEUX QUI ONT TROP BU. — Trois individus, Henri Pemat, 30 ans, débardeur, rue de la Guinguette, à Roubaix, Henri Leclercq 33 ans, débardeur, rue de Sébastopol, cour du Dragon, 4, et Cornelle Proost, 39 ans, terrassier, à Roubaix, rue Baldériaux, cour veuve Sampara, 5, se trouvaient en état d'ivresse à l'estaminet de M. Demol, rue de Lille, à Croix. Ils y faisaient du tapage. La chose vint aux oreilles de M. Jot, commissaire de police, qui envoya ses gardes-champêtres rétablir l'ordre.

Comme ils se trouvaient en complet état d'ivresse les gardes les conduisirent au violon, non sans peine. Ils ont été gratifiés d'un procès-verbal.

Le cabaretier M. Demol, s'est vu également dresser une contravention pour avoir servi à boire à des individus se trouvant en état d'ivresse manifeste.

WASQUEHAL

BLESSÉ A LA JAMBE. — A la teinturerie de MM. Hannart frères, M. Henri Leclercq, 39 ans, rue du Tilleul, à Roubaix, est tombé en passant entre deux bacs de teinture et s'est fait des contusions à la jambe droite. Vingt jours de repos. Docteur Butin.

LANNOY

WILLEMS

INCENDIE DE DEUX MAGASINS DE DÉCHETS. — Dans la nuit de lundi à mardi, le feu a complètement détruit deux magasins de déchets ayant une superficie totale de 425 mètres carrés, appartenant à M. François Lejeune, et situés au « Robigeux ». Le feu a été aperçu vers minuit, par le fils de la victime et, aussitôt, l'alarme fut donnée. Grâce à l'intervention des pompiers l'habitation de M. Lejeune a pu être préservée du sinistre. On ignore la cause de celui-ci. Les pertes sont évaluées à 77.000 francs, tant pour les immeubles que pour le matériel et les marchandises qu'ils renfermaient. Il y a assurance. Une enquête est ouverte au sujet de cet incendie, par la gendarmerie de Lannoy.

LEERS

LA FRAUDE. — Les douaniers Lecluse et Bouchy, ont appréhendé au pavé de Lys, un teinturier, Augustin Vansantberghe, 17 ans, demeurant rue Nabuchodonosor, à Roubaix. Ce jeune homme était nanti de 1.600 allumettes belges en boîtes, représentant une valeur de 1 fr. 80.

Il a été écroué provisoirement à Lannoy et sera conduit à Lille mercredi matin.

BAISIEUX

UN PENDU DANS UNE GRANGE. — Un domestique de ferme de M. Samain-Thierry, à Baisieux-Gare, Jules Carette, âgé de 45 ans originaire de Templeuve (Belgique), s'est donné la mort en se pendant dans la grange de la ferme. L'ouvrier belge était au service de M. Samain-Thierry depuis huit jours seulement. C'était un homme courageux, faisant bien l'affaire de ses maîtres. Malheureusement, lundi, il se mit à boire, au point qu'il oublia de réintégrer la ferme. Ce n'est que le lendemain matin qu'il se présenta au travail. La fermière voulut le faire manger, mais l'ouvrier se contenta d'une goutte de café. Après avoir pris la tasse, il se dirigea vers la grange pour effectuer son travail. Vers sept heures et demie, Mme Samain, ne le voyant pas, se mit à sa recherche. On jugea de sa stupéfaction, lorsqu'elle le découvrit suspendu dans le vide, au bout d'une corde. Affolée, la fermière alla demander du secours dans le voisinage. Un domestique de la ferme de M. Henri Fruit, accourut couper la corde. On essaya de ranimer le malheureux désespéré, mais il n'y avait plus rien à faire, la mort avait accompli son œuvre. On croit que l'ouvrier aura agi dans un accès de fièvre. Carette avait fait la noce. Dans un cabaret de Willems il aurait manifesté l'intention de se suicider. M. le docteur Lamotte a fait les constatations médico-légales.

LYS

GENOU MEURTRI. — A la filature de MM. Boutemy frères, un « garçon de machine », M. Henri Legrand, 16 ans, domicilié rue des Longues-Haies, à Roubaix, a contracté une hydarthrose du genou par suite d'une chute en travaillant. M. le docteur Parmentier l'a soumis à un repos de vingt jours.

SAILLY

ARRESTATION D'UN MENDIANT. — Les gendarmes de Lannoy ont arrêté, mardi matin, Désiré Mulliez, 51 ans, en résidence à Lille, rue des Étaques.

Cet homme mendiait de porte en porte. Il a été emmené au chef-lieu du canton pour de la être dirigé sur Lille.

BANQUIERS, INDUSTRIELS, COMMERÇANTS, VOYAGEURS

Cafetiers, Hôteliers, Touristes,

Trouveront dans l'annuaire

« PARIS-POSTES FRANCE & ETRANGER »

des renseignements indiquant l'origine des correspondances comprises dans les différentes distributions ainsi que les directions expédiées à chaque heure de la journée.

L'édition commerciale, en un volume richement relié, sera vendue dans nos bureaux au prix de 5 francs.

La même édition comprenant, en outre, la liste du personnel de l'Administration des Postes, sera cédée au prix de 7 fr. 50.

Pour recevoir à domicile, prière d'ajouter 0 fr. 95 pour frais d'envoi et d'emballage.

On souscrit dès maintenant en adressant Bon ou Mandat Poste à Monsieur l'Administrateur du journal. 81414

COINTREAU LIQUEUR TRIPLE-SEC

TOURCOING

La journée du mercredi 2 :

Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 5 h. à 9 h.

7 h. 1/2, Salle des Crick-Sicks, cours de diction (jeunes gens).

Une conférence au Cercle Saint-Joseph

RUE DU MOULIN-FAGOT

Un magnifique auditoire d'hommes et de jeunes gens se pressait, mardi soir, dans la belle salle des fêtes du Cercle Saint-Joseph, rue du Moulin-Fagot, 36.

Le nouveau cercle littéraire et dramatique a ouvert la soirée en interprétant à la perfection un petit drame de son répertoire.

Puis le R. P. Flambeau prit la parole.

L'éminent orateur a admirablement traité ce sujet : « Pourquoi Dieu permet-il la persécution actuelle ».

Le Père Flambeau a successivement développé les points suivants :

Dieu permet la persécution : pour punir l'insouciance d'un certain nombre des siens; pour augmenter la vertu des bons; pour faire tomber de l'arbre de l'Eglise les fruits gâtés qui la déshonoraient. Dans une superbe envolée, l'orateur a démasqué les ennemis de l'Eglise et a mis à nu leurs intentions et leur vertu.

Le R. P. Flambeau poursuivit en affirmant que la persécution était voulue par Dieu pour faire voir au monde ce que valent les vertus laïques, dont les sectaires se glorifiaient.

Le distingué et talentueux orateur montra ensuite comment les catholiques doivent se conduire dans les circonstances présentes. Les excellents conseils qu'il a donnés et développés peuvent se résumer ainsi :

Ne pas s'effrayer. L'Eglise en a vu bien d'autres et est toujours sortie victorieuse, agrandie;

Redoubler de générosité pour répondre aux desseins de Dieu;

Se grouper autour de nos prêtres pour résister victorieusement aux assauts des ennemis.

L'orateur, en terminant, exhorta ses auditeurs à adhérer à l'Œuvre des hommes de Saint-Christophe.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que cette si intéressante conférence n'est pas la dernière que donnera, spécialement pour les hommes, l'éminent orateur. Nous publierons la date de la prochaine conférence.

COMITÉ DES FÊTES DU BLANC-SEAU. — Nous avons donné, le mois dernier, la composition du Comité des fêtes du Blanc-Seau et de ses différentes commissions.

Lundi, au local de la chorale l' « Amitié », il y avait réunion générale du comité, sous la présidence de M. Leveugle. M. Cruque, président d'honneur, était présent; la plupart des membres du Comité avaient répondu à la convocation.

Les secrétaires de commission donnèrent à tour de rôle lecture de leur rapport, exposant le travail effectué depuis la réunion précédente. M. Lerouge, pour la musique, explique ce que les musiciens comptent faire; leur avis est de chercher à ramener au Blanc-Seau quelques-unes des phalanges artistiques qui nous ont charmés il y a trois ans. On est amené à s'occuper du cortège des gymnastes qui aura lieu le premier dimanche, et d'une retraite aux flambeaux, qui se fera si les ressources le permettent.

M. Dejaeghère, pour la gymnastique, donne les indications de prix et primes proposées pour les gymnastes. Des invitations pressantes ont été envoyées; déjà les adhésions affluent et si les promesses reçues par les gymnastes à la réunion générale de l' A. R., à Lille, se réalisent, on peut compter voir, le 10 juillet, quarante sociétés se réunir au Blanc-Seau. La région de Lille, Roubaix, Tourcoing possède les sociétés ayant les plus forts contingents; on peut se rendre compte de l'affluence de gymnastes qu'attireront les fêtes du Blanc-Seau.

Ces concours individuels, divisés en juniors (avant le service militaire); séniors (après le service); vétérans (après trente ans), sont une innovation.

Les concours individuels amènent avec eux la question des prix. La commission spéciale, présidée par M. Vandenbogaerde, s'en occupe. Les sociétés locales ont promis leur offrande. Déjà les « Razeux » se sont exécutés; les autres suivront. M. Delporte, de Tourcoing, est venu apporter des renseignements utiles; il en a été chaudement remercié.

Les commissions de presse, propagande, subsistance, sont prêtes à fonctionner. La commission des installations a demandé au comité les indications nécessaires au sujet des emplacements.

Après une longue discussion, s'inspirant des intérêts des commerçants, le comité a dispersé les différentes parties du programme dans tous les coins du quartier.

Le comité n'a pas la prétention d'éviter toute les critiques, mais il a fait pour le mieux et il espère qu'on lui en tiendra compte.

La commission des finances est toujours celle que refroidit l'enthousiasme; quand il faut compter, il faut souvent aussi restreindre; enfin, le budget tient debout. Contrairement à l'habitude, il reste un reliquat, bien petit, mais qui suffira, espérons-le, à couvrir les imprévus qu'amènent l'exécution d'un programme aussi varié.

Avant de terminer la réunion, M. Leveugle tient à remercier les membres du Comité pour l'empressement qu'ils apportent à assister aux réunions; il en tire un excellent augure pour le succès des fêtes de juillet prochain.

A LA SUITE DE LA REUNION DE COMMERÇANTS tenue ces jours derniers, un comité provisoire a été formé et une fête organisée pour les jours de Pentecôte, fut votée à l'unanimité; la prochaine réunion générale, à laquelle sont conviés tous les commerçants du quartier, indistinctement, aura lieu le mercredi 9 mars, à 8 heures du soir, chez M. Claeys, rue de Gand, 326.

E. WERNER, 24, rue Nationale, Lille, joaillier, orfèvre. **Corbeilles de mariage.**

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de MM. Motte frères, rue des Piats, une soigneuse, Mlle Léonie Morel, 21 ans, chaussée du Risquons-Tout, à Mouscron, en prenant un pot de carde, s'est fait une coupure à la main droite. Douze jours de repos; docteur Défosse.

— Chez M. Alexandre Joire, rue de la Latte, un rattacheur, M. Albert Lepers, 20 ans, rue Centrale, à Mouscron, a eu le pouce droit pris dans une corde de tirage, ce qui a provoqué une plaie. Huit jours de repos; docteur Vienne.

PROCÈS-VERBAL pour violences légères et ivresse a été dressé à un sieur Vanhove, tisserand, rue Fin-de-la-Guerre. Cet homme étant ivre, avait frappé M. Jules Allaert, chaudronnier, rue des Girondins.

MOUVAUX

APRÈS L'HEURE. — Pour avoir tenu leur estaminet ouvert après l'heure réglementaire, M. Eleuthère Catel, cabaretier, rue Mirabeau et M. Lepers qui tient l'estaminet de la « Belle Vue », rue de Lille, se sont vu dresser procès-verbal par M. Petlot, commissaire de police.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Accident de roulage au Labyrinthe

Dans la soirée de lundi, vers huit heures du soir, un accident s'est produit au hameau du Labyrinthe, le long du chemin de Reckem, à l'extrémité du territoire.

Un charretier au service de M. Delnatte, marchand de chaux, rue de l'Epine, à Tourcoing, M. Carlos Lambert, 62 ans, demeurant en logement rue de l'Epine, 40, s'était rendu à Neuville pour effectuer une livraison de chaux au nouveau labyrinthe en construction.

En faisant reculer son attelage, il tomba et une des roues du véhicule lui passa sur le corps.

Les douaniers de service au carrefour formé par les routes du Mont-d'Halluin, du Pape, de Reckem et du Labyrinthe avaient été témoins de cet accident. Ils se portèrent au secours du malheureux charretier qu'ils transportèrent dans leur guérite. Pendant toute la nuit, avec un dévouement inlassable et à tour de rôle, pendant les heures de repos que leur laissait leur faction, ils soignèrent Carlos Lambert.

Mardi matin, celui-ci fut conduit à l'hôpital de Tourcoing où il fut examiné par M. le docteur Catteau. Une des roues du tombereau avait passé sur la cuisse gauche qui, heureusement, ne fut pas fracturée. Elle occasionna des contusions au bas-ventre. Le blessé se plaint de vives douleurs internes. Un repos de plusieurs semaines sera nécessaire à son rétablissement.

WATTRELOS

MORT DE M. FRANÇOIS LECROART, VÉTÉRAN DE LA MUSIQUE MUNICIPALE. — C'est une figure très sympathique qui disparaît avec M. François Lecroart, qui était très connu à Wattrelos, à Roubaix, et dans toute la région. Représentant de la maison Denis Pollet, pendant de longues années, il fit partie, comme piston, de la Musique Municipale pendant trente ans, et fut médaillé à ce titre. Son jugement sûr l'avait désigné par ses collègues à faire partie du conseil d'administration où son esprit aimable et conciliant le faisait hautement estimer.

Il y a trois ans, le jour de la Toussaint M. François Lecroart eut une attaque d'apoplexie, dont il ne se remit jamais complètement. Il sortait encore, mais avait dû quitter son emploi. Il avait 56 ans.

Il était un des petits-fils de Marie-Rose Lecroart, la célèbre centenaire qui mourut le 14 novembre 1896, à l'âge de 106 ans et 4 mois, et dont quatre enfants vivent encore : Joséphine Lecroart, 85 ans; Jean-Baptiste, Pierre et Denis Lecroart.

La Musique Municipale assistera en corps au service solennel qui aura lieu demain jeudi, à neuf heures. On nous prie d'informer les musiciens que la répétition prévue pour vendredi aura lieu aujourd'hui, mercredi, à huit heures et demie.

LES GRÈVES

A CROIX

Six ouvriers travaillant pour le compte de M. Auguste Parmentier, entrepreneur à Roubaix, 2, rue du Congo, à la démolition du château Holden, ont abandonné le travail, mardi matin, à huit heures, réclamant une augmentation journalière de salaire de 0 fr. 20.

FIN DE LA GRÈVE DES CHAISIERS A HALLUIN

Ainsi que nous l'avions annoncé, les ouvriers chaisiers d'Halluin, ont repris le travail mardi matin.

LILLE

Un lot de 50.000 francs à Lille

La fortune vient de favoriser, encore une fois, un Lillois. Un cocher-livreur, employé, depuis un mois, chez M. Maucourt-Dillies, confiseur, rue des Arts, Louis Pecqueur, demeurant rue des Primeurs, est l'heureux gagnant.

Il avait pris ce billet en participation avec sa femme, son beau-frère et sa belle-mère; il gagne donc 25.000 francs.

M. Pecqueur, joyeux, on le pense, a déjà fait des projets d'avenir : il compte reprendre une épicerie-buvette.

L'affaire de la rue des Étaques

Le couteau sanglant

M. Houeix a continué, dans la journée de mardi, l'instruction de cette affaire. Dans l'après-midi, il a mandé en son cabinet Mme Dupont, cabaretière, rue des Étaques, qui, nous l'avons dit, prêta, dans la nuit du samedi au dimanche, un couteau de cuisine à Marie Dhaze.

M. Houeix a présenté à Mme Dupont le couteau trouvé près du cadavre de Pauline Vahée. La cabaretière n'a pas reconnu ce couteau d'une façon formelle. « Il lui ressemble, a-t-elle dit, mais celui remis par moi à Marie Dhaze avait un manche rond. » Or, le couteau trouvé dans la chambre de Pauline Vahée porte un manche de forme aplatie.

De son côté, Marie Dhaze prétend n'avoir emprunté aucun couteau à Mme Dupont. Mais sur ce point celle-ci est affirmative.

Arthur Vambruggel a subi, cet après-midi, un nouvel interrogatoire, au cours duquel il a reconnu avoir été interpellé à quatre heures par le marchand de petit bois cassé.

Il reconnaît par le fait même, s'être levé à quatre heures.

La Grève générale des Débitants de Boissons

Le bureau de la Fédération Nord-Nord-Est des débitants de boissons a décidé de présenter aux réunions de la Fédération, qui auront lieu les 4 et 8 mars, une résolution suivant laquelle, si la Chambre ne s'engage pas par un vote formel à supprimer la licence avant la fin de cette législature, il sera proposé à la Fédération nationale de décider la grève générale de l'alcool et la fermeture générale des débits de boissons.

DANS VOTRE INTÉRÊT, ne faites aucun achat sans avoir visité les Magasins de la Compagnie Anglaise, grande maison de tailleur, Lille, 2, Grande-Place, ou Cambrai, 50, Grand'Place. Choix incomparable de belle draperie anglaise et écossaise, pour Vêtements sur mesure (saison Printemps, Eté), coupe élégante. Ouverture d'un rayon spécial de beaux vêtements tout faits. Costumes depuis 39 fr.; Pardessus dep. 35 fr.; Pantalons, dep. 15 fr. 81695

ASSASSIN OU DÉMENT. — Sous ce titre, nous disions lundi que dans la soirée de dimanche un Belge du nom de Klotelleman, âgé de 42 ans, originaire de Gand, coiffeur, Grand'Place, 19, à Renaix, s'était constitué prisonnier au commissariat central, s'accusant d'avoir, jeudi dernier, tué sa femme à coups de revolver. Or, M. Ponnavoy, commissaire de permanence, n'avait pas ajouté foi, nous l'avons dit, aux déclarations de cet individu sur lequel il avait trouvé une lettre émanant du directeur d'une maison d'aliénés de Belgique, où Klotelleman paraissait avoir séjourné. Cependant, par mesure de prudence, M. Ponnavoy avait gardé ce dernier à sa disposition.

Lundi matin, il envoya un télégramme au bourgmestre de Renaix qui répondit que le Belge était atteint d'aliénation mentale et était sorti le 25 février de l'asile d'aliénés Saint-Nicolas, à Renaix. De plus, celui-ci s'était fait inscrire sous un nom d'emprunt : il se nomme en réalité Lentigier. Examiné aussitôt par le docteur Cavro, le pseudo-assassin a été dirigé ensuite sur l'hôpital St-Sauveur et mis en observation.

Aux Galeries Lilloises spécialité d'articles de **clôture : grillages** galvanisés, **ronces,** fils de fer, **articles aratoires,** etc. Demander tarif. 80136

Convois Funèbres

Monsieur Jules-Joseph-Louis-Florimond ROMAN, membre de la Confrérie Notre-Dame des Sept Douleurs et de la Sainte-Enfance, décédé à Forest, le 28 février 1910 dans sa 14me année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, **jeudi 3 Mars, à 9 h. 1/2.** Laudes, le même jour, **à 2 h. 1/2,** église de **Forest,** sa paroisse. — Assemblée, près l'église, à 9 h. 1/2. 81726d

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

Nouvelles Religieuses

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

M. l'abbé Ducroquet, curé d'Estrun, est transféré à Catillon.

PREMIÈRES COMMUNIONS. Livres de luxe et ordinaires, Images, Chapelets. Librairie F. Deman, 77, rue Esquermoise, Lille. 81618

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— **Théâtre de Roubaix-Fontenoy (Direction : Paul Douai 6e année).** — Dimanche prochain, 6 mars, en matinée, à 3 h. 1/2, et en soirée à 8 h. 1/2, deux représentations par la Tournée Deguerville. Création à Roubaix, du récent et triomphal succès parisien : « Occupe-toi d'Amélie », vaudeville en quatre actes, de M. Georges Feydeau, l'auteur de « La Dame de chez Maxim's » et de « Champignol malgré lui ». Prix ordinaires des places. Location rue Richard-Lenoir, 25.

TOURCOING

— **Théâtre municipal (Direction Santara frères, 1e année).** — Jeudi 3 mars, à huit heures (bureaux à 7 h. 1/2), grande solennité artistique et de grand gala, avec le concours de : Mlle Bady, première chanteuse de l'Opéra Royal de La Haye; Mlle Somet, contralto, du Théâtre Lyrique; M. Mathis, première basse du Théâtre Lyrique; M. Latour, premier ténor des Concerts Colonne; M. Servais, deuxième ténor de la Monnaie, de Bruxelles; et Mlle Guerra, première danseuse, étoile du Casino de Paris. Première représentation (création à Tourcoing) « Louise », opéra en quatre actes et cinq tableaux, paroles et musique de notre compatriote Gustave Charpentier. Orchestre complet et renforcé, sous la direction de M. Paul Flon, premier chef. Musique de scène dirigée par M. Lauwers, deuxième chef. Grande mise en scène. Décors nouveaux peints par MM. Tirlet et Numa, peintres-décorateurs de Paris. Prix ordinaires des places. Abonnements courants, mais entrées de faveur et réductions suspendues. La location est ouverte au théâtre et au bureau de tabac de la Grande-Place. Vu la longueur et l'importance de cet ouvrage, on commencera à huit heures précises. Un service d'omnibus est assuré après le spectacle, entre la place Leverrier et la Grande-Place de Roubaix.

— Dimanche 6 mars, à trois heures (bureaux à 2 h. 1/2), grande matinée de gala. Deuxième représentation de « Louise ». La location est ouverte dès à présent. Abonnements à l'année. Entrées de faveur et réductions suspendues. Seuls, les abonnés du dimanche ont droit à leur place.

— (BLANC-SEAU). — Le concert organisé par la « Muse des Travailleurs » dans la salle des fêtes R. Lhomond, a obtenu un grand succès. Sous l'habile direction de leur jeune chef, M. Alt. Florin, la « Muse » a exécuté, dans la perfection, « Les gardes de Nuit » et « A l'Horizon ». M. Achille Florin s'est taillé un franc succès dans l'air de « Arioso » d'*Hamlet;* M. Baert, comique de genre, a diverti le public par ses chansonnettes. M. Delhay a dit quelques poésies qui ont obtenu beaucoup de succès. MM. Gérard et Camill's et Villaeys ont, tour à tour, égayé le public par leurs chansonnettes. Les duettistes « Niffles-Baert » ont captivé l'auditoire par leur façon de chanter. Inutile de dire qu'ils ont eu beaucoup de succès et ont été rappelés à plusieurs reprises.

Le clou de la soirée a été le duo pour basse et baryton, exécuté par les frères Achille et Alfred Florin, qui ont absolument émerveillé l'auditoire. Il convient de dire qu'ils sont lauréats en excellence à Tourcoing. Les « Cyriak's » dans leur duo espagnol ont fait ressortir leurs qualités d'excellents chanteurs.

Le piano a été tenu à la satisfaction générale par Mlle M. Boissart, lauréate du Conservatoire de Lille.

N.-B. — La répétition d'aujourd'hui mercredi n'aura pas lieu.

SALLE ARTISTIQUE 50, Rue des Champs. Roubaix.

Ce soir à 8 heures, séance de gala.

Dernière séance du nouveau programme pour la dernière fois à Roubaix : Vers le Pôle. Avis aux retardataires.

Dimanche à 3 heures, Grand Bal de nuit. 81688d

En allant à Lille arrêtez-vous aux étalages de

MINET FRÈRES

Tailleurs et Chemisiers, 6, r. des Manneliers (près G.-Place). Aujourd'hui : Raglans. Complets tout faits. Suprême chic. 417

NECROLOGIE

— Lundi, ont été célébrées, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille, les funérailles de M. Julien Batteur, sous-lieutenant au bataillon des canonniers sédentaires.

— On annonce la mort, à Haverskerque, à l'âge de 59 ans, de Mme Dhem, née Petitprez, épouse de M. Dhem, maire d'Haverskerque. Elle était la mère de M. l'abbé Dhem, vicaire à La Madeleine-lez-Lille.

— Lundi ont été célébrées, à Guesnain, les funérailles de M. l'abbé Roisin, curé de cette paroisse.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de M. Louis-Stanislas Cordonnier, architecte, élève de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, fils de M. Louis-Marie Cordonnier, architecte, avec Mlle Marie-Magdeleine Tacquet, fille de M. Jules Tacquet, ingénieur-directeur de la Société des Mines de Meurchin, et de Mme Tacquet-Duquesne.

A LA VIERGE NOIRE

9, RUE CALLAIT, TOURNAI

EXPOSITION & MISE EN VENTE

DES VÊTEMENTS DE

Première Communion

POUR GARÇONS ET FILLETTES

Nous engageons les mamans à ne fixer leur choix qu'après avoir vu nos étalages et comparé nos prix de vente.

Les magasins sont ouverts les dimanches de 8 heures à midi.

Téléphone 353. 187jd

Communications

ROUBAIX. — **Cercle orphéonique « Les XL ».** — Mercredi soir, à huit heures, chez M. Prez-Bayart, coin des rues de l'Alma et St-Vincent-de-Paul, réunion des deux Commissions.

— **Mélomanes Roubaisiens.** — Ce soir, à huit heures et demie, reprise des répétitions. Étude du nouveau chœur.

— **Mélomanes Roubaisiens.** — Aujourd'hui, répétition générale. Mise à l'étude d'un nouveau chœur et proposition du renouvellement de la Commission.

TOURCOING. — **L'Association amicale des anciens élèves de l'école du Flocon** rappelle à ses membres actifs et honoraires le bal annuel qu'elle organise samedi 5 mars, à huit heures et demie du soir, dans la salle du gymnastique, place Saint-Jacques. Les sociétaires qui n'auraient pas reçu d'invitation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

RHUMATISÉS GOUTTEUX

Guérissez-vous en prenant l'**ELIXIR VINCENT** antigoutteux et antirhumatisme. — Dépôt à Roubaix : Phie Willot, 37, rue du Vieil-Abreuvoir. 21358

NORD

Un Coup de Grisou à Lourches

PLUSIEURS BLESSES

Mardi, à six heures du matin, les ouvriers mineurs étaient occupés à un montage près d'un plan incliné, à l'étage de 675 mètres. Soudain, une explosion violente se produisit.

On n'en connaît pas encore la cause, c'est probablement qu'une poche de gaz, qui se trouvait dans le montage, s'enflamma, au contact de la flamme d'une lampe d'un des ouvriers, dont le verre se serait brisé, ou deuxième hypothèse, un coup de grisou a pu se produire par suite d'un échauffement.

Neufs ouvriers furent brûlés superficiellement à la tête et aux mains. Le docteur Coppin, qui leur prodigua les premiers soins, juge leur état sans gravité.

Ces différents ouvriers sont de Rœulx, Lourches et Escaudain. Après un premier pansement, ils ont été reconduits à leur domicile.

M. Boucher, ingénieur du fond, a fait remonter les autres ouvriers, afin de calmer les inquiétudes des familles dont un ou plusieurs de leurs membres sont occupés dans ce puits.

La gendarmerie et le commissaire de police de Denain sont sur les lieux; ils ont établi un sévère service d'ordre.

M. Thiery, directeur, attend une commission des mines, afin de pouvoir se livrer à une enquête approfondie.

VIOLENT INCENDIE A SOLESMES. — Un violent incendie s'est déclaré, pendant la nuit de lundi à mardi à la fabrique de tissus de M. Guyot-Lebrun, rue Haute, à Solesmes. Le feu s'est déclaré dans l'atelier de rentrage, détruisant en entier ce bâtiment, ainsi que toutes les marchandises et matières qu'il contenait. Les dégâts qui s'élèvent à environ 10.000 francs, sont couverts par une assurance. On ignore la cause de l'incendie.

UNE MORT MYSTÉRIEUSE A MAUBEUGE. — Lundi matin on a trouvé Mme Baraquin, âgée de 60 ans, étendue sur le parquet et ne donnant plus signe de vie.

Mme Baraquin avait quatre enfants, dont un fils, qui accomplit actuellement une période comme réserviste au 145e d'infanterie, et est de tache au fort de Cerfontaine.

Ce dernier est venu voir sa mère dimanche et l'a quittée dans la soirée, vers dix heures, pour regagner le fort.

La police, prévenue, a ouvert une enquête.

6 GRANDS PRIX ★ HORS CONCOURS PARIS 1889 **RHUM CHAUVET**

PAS-DE-CALAIS

TUÉ PAR UN TRAIN A HAM-EN-ARTOIS. — Lundi, vers quatre heures du matin, on a trouvé sur la ligne des Houillères, à 110 mètres de la station d'Ham-en-Artois, le cadavre d'Eugène Hugot, 34 ans, né et demeurant à Ham-en-Artois. Selon toute vraisemblance, cet homme a été tamponné par un train.

UN HOMME TOMBE D'UN TOMBEREAU A ANNEZIN ET SE FEND LE CRANE. — M. Benoit Massart, 39 ans, mineur et cabaretier à Lapugnoy, et M. Desmaretz, charretier à Vis-à-Marles, se rendaient à Béthune avec un tombereau pour aller prendre livraison d'un chargement de sable au quai. Ils étaient grimpés sur le véhicule et reprenaient le chemin de Lapugnoy. Au point du Moulin d'Annezin, par suite d'un heurt, ou d'un écart brusque du cheval, les deux hommes perdirent l'équilibre et tombèrent sur le sol. M. Desmaretz se releva avec des ecchymoses sans gravité; quant à son compagnon, il se fractura le crâne. Son état est désespéré.

INCENDIE A LOOS-EN-GOHELLE. — Un violent incendie vient de se déclarer dans les bâtiments de la ferme appartenant à M. Amand Caron, cultivateur, rue de la Bassée, à Loos-en-Gohelle. Les bestiaux ont pu être sauvés. Les dégâts sont relativement importants.

POUDRE & CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre

ASTHME

Bronchite Chronique

EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS

GUÉRISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.

M. CH. ESCOUFLAIRE, 1, BAISIEUX (Nord) envoie BRAITS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du mardi 1er mars

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Coooreman, président.

LES INONDATIONS

M. Poleet signale à l'attention du gouvernement et de la Chambre les graves inondations qui ravagent la vallée de la Meuse. Ces inondations provoquent des pertes incalculables. Nombre d'usines sont envahies par les eaux et se trouvent dans la nécessité d'arrêter le travail. Il demande au gouvernement d'intervenir d'urgence dans la mesure possible, pour conjurer les suites de ce désastre.

M. Troclet. — Le désastre sera, en effet, immense. Rien qu'à Seraing il y a plus de deux mille maisons sous l'eau. Indépendamment des grands travaux qu'on devra entreprendre plus tard de façon à protéger la région, il faut que le gouvernement intervienne par voie de crédits extraordinaires en faveur des collectivités communales et des classes de citoyens ainsi que la presse, qui a fait appel à la générosité publique en faveur des victimes, en France, n'oublierait pas les inondés de la Belgique.

M. Schollaert. — Les nouvelles que j'ai reçues ce matin me disent qu'on n'a pas pu évaluer les suites graves que paraissait faire présager la crue de dimanche. Le gouvernement est renseigné heure par heure et je suis heureux de pouvoir constater que rien ne permet de parler de catastrophe. Mais si des nécessités urgentes se présentent, je n'hésiterai pas à intervenir, sauf à demander à la Chambre de ratifier ce que j'aurai dû faire. La Chambre peut compter que le gouvernement fera tout son devoir, comme le gouvernement se permet de compter sur la générosité de la Chambre.

M. Furnemont demande au gouvernement de faire diligence pour porter remède à la situation de la vallée de la Sambre.

M. Buisset insiste spécialement pour ce qui est du pays de Charleroi. Il affirme « qu'un état calamiteux s'est répandu dans ce pays » (sic).

M. Cousot appuie les observations de M. Furnémont en ce qui concerne la région de Dinant.

M. Daens entretient la Chambre de la situation créée par les inondations dans la Flandre orientale.

M. Monville demande au gouvernement d'aller plus vite en besogne et de ne pas toujours attendre le résultat d'enquêtes administratives. Qu'il demande immédiatement à la Chambre les crédits qui lui permettront d'agir sans retard.

M. Dujardin fait observer au ministre qu'à Seraing la situation s'est aggravée depuis dimanche. Les petites gens en sont réduits à vivre de leur travail journalier et se trouvent cruellement atteints. Il faut agir de suite. L'orateur appuie la motion de M. Monville.

M. Woeste. — La situation qui vient de se produire dans le pays d'Alost démontre qu'il est nécessaire d'entreprendre certains travaux détaillés dans une pétition de l'administration communale d'Alost. Il recommande ces travaux et cette pétition à la sollicitude du gouvernement.

LA QUESTION SCOLAIRE

M. Harmignies établit que depuis 1860, nombreuses sont les déclarations d'hommes politiques libéraux qui montrent que les écoles publiques sont considérées par la gauche comme les écoles des loges.

A Mons, en 1885, il fut constaté que sur 278 enfants de familles secourues par le Bureau de bienfaisance, cent fréquentaient les écoles officielles. On prit des mesures contre les 178 autres et on les mit entre leur pain et leur conscience. Ces procédés ont fleuri partout et ils fleurissent encore dans les communes libérales. Le conseil provincial du Hainaut a voté 22.000 francs pour la soupe scolaire des écoles communales et la Députation permanente supprime les subsides aux communes qui donnent la soupe scolaire aux enfants des écoles communales et des écoles libres.

La pression est cyniquement avouée.

Si le parti libéral revenait au pouvoir, nous verrions revenir la guerre scolaire.

Tous les libéraux qui ont pris la parole dans cette discussion se sont déclarés adversaires des subsides aux écoles libres.

M. Bertrand a fait une comparaison malheureuse au sujet des subsides. Il a dit que l'Etat qui subventionnerait les vicinaux pour leur permettre de faire la concurrence aux chemins de fer, agirait comme on l'a fait pour les écoles.

Or, il en va exactement de la façon contraire, car les écoles libres diminuent les frais que le gouvernement doit faire pour ses écoles.

L'orateur donne lecture d'une longue liste de subsides qui se chiffrent par plusieurs centaines de milliers de francs (783.700 francs) que la province du Hainaut accorde aux instituts rationalistes, à l'Université libre, etc.

M. Masson a dit que les écoles congréganistes ne forment que des générations de crétins. On ne peut que rire de semblable assertion. Lacordaire, Berryer, Montalembert, Bossuet, saint Augustin, Pasteur, de Lapparent sont donc des crétins? Et ces architectes qui ont bâti nos cathédrales et ces artistes, tel Raphaël, qui pour la plupart étaient non seulement des croyants mais des mystiques.

M. Masson. — Il y a sans doute des hommes de valeur chez les catholiques, mais quand ils ne marchent pas droit, vous les brisez.

M. Harmignie. — Supprimez de l'art, de la littérature, des sciences, les noms des chrétiens et des catholiques, et on pourra dire avec M. Vandervelde qu'il fera bien non dans ces domaines. D'après M. Masson lui-même, pour 80.000 enfants qui ne fréquentent pas le cours de religion, il y en a 200.000 qui le suivent. Et c'est pour satisfaire ce dixième que les libéraux voudraient supprimer la religion du programme de l'école primaire.

L'orateur cite divers extraits de discours anticléricaux qui ont reconnu que l'école neutre est un mythe.

M. Hector Denis parle de l'évolution dans l'instruction, dont les progrès ne sont pas suivis par le gouvernement belge.

M. Van Langendonck (en flamand) dit que la liberté de conscience n'existe pas pour les pauvres dans les localités cléricales. Dans l'arrondissement de Louvain, les prêtres vont de porte en porte, exigeant que les enfants fréquentent les écoles catholiques.

M. Woeste. — Les discours de l'opposition résonnent comme des fanfares de guerre. Naguère, le parti libéral se défendait d'attaquer les dogmes, de tourner le culte en dérision.

Aujourd'hui, M. Masson multiplie ses attaques contre nos croyances et dénature la doctrine chrétienne.

M. Ozeray. — C'est l'Eglise qui att